

La terre n'appartient à personne

Michèle Roboam

Extrait



NOVEMBRE 2006

Dès les débuts de cette aventure on me logea dans la cour d'un des fils du Chef de village. Comme à chacune de mes missions sur place, je fis le tour du village allant rendre visite aux habitants des quatre quartiers de Tomboguina, tandis que les enfants étaient à l'école. Pour la première fois, passant à travers une des cours de la grande famille, je remarquai un garçonnet, seul, nu, aveugle.

- Qui est cet enfant ? demandai-je à Adama.

- C'est l'enfant du deuxième fils du Chef répondit-il, tandis qu'une sorte de colère commençait à sourdre en moi.

- Pourquoi est-il nu ? m'indignai-je.

-Il doit avoir 6 ou 7 ans. Pourquoi n'est-il pas scolarisé ? ajoutai-je devant le regard interrogatif et inquiet d'Adama et, sans attendre de réponse, fronçant les yeux, je poursuivis ma réflexion.

- Il semble intelligent, se débrouille-t-il seul ?

- Oui, quelquefois il va se promener seul vers l'école et lorsque ses compagnons rentrent de classe, il répète des mots et des phrases avec eux.

Mon sang ne fit qu'un tour.

- Adama, je veux que cet enfant aille à l'école ! et, une minute après, me ressaisissant, si sa famille est d'accord, bien sûr ! Ce soir il faut que nous voyions son père et le frère de son père.

Le soir même nous apprenions que, manquant d'argent pour payer la cotisation scolaire annuelle (0,46 €), la famille avait pensé que, pour celui-là, cela ne valait pas le... "coût", alors que tous les autres enfants de cette famille, en âge d'être scolarisés, l'étaient !

La nuit masqua mes larmes. Idiotie n'est pas corollaire de cécité : certes il ne pourra ni lire ni écrire, mais puisque la formation dans les écoles fondamentales maliennes se fait essentiellement à l'oral, il n'y a aucune raison qu'il ne puisse apprendre à parler et à compter. Après une longue conversation, nocturne et secrète, car depuis l'origine la déontologie de l'association interdit de favoriser les cas particuliers, mais travaille sur un développement d'ensemble, je décidai à titre exceptionnel de payer la cotisation scolaire pour la première année ainsi que quelques vêtements, à charge pour la famille de s'organiser et de pourvoir aux dépenses futures.

Le lendemain matin, les surprénant au petit déjeuner, nous allâmes expliquer la situation aux maîtres et particulièrement à Djeneba, l'institutrice de première année, fraîchement venue rejoindre les enseignants des deux premières classes. Tous comprirent bien les enjeux majeurs qui se jouaient pour l'enfant, pour le prestige de l'école, pour leur valorisation d'enseignant et d'être humain.

- Cela nous fera grandir, dit l'un d'eux.

- Il existe en France un système de lecture en Braille je crois, tu pourrais essayer de le trouver, ajouta Djeneba.

Et lorsque la classe commença le 1er novembre 2006, vêtu de neuf comme un prince, en tenue zidanesque, bleu fluorescent, un enfant aveugle rejoignit, en première année de l'école communautaire de Tomboguina, les 210 élèves scolarisés en trois ans...